

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 373

Artikel: Le tuteur général et les femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore un dessin de Daumier, dont l'actualité frappe, hélas ! encore aujourd'hui.



Le Couronnement de la Paix

Cliché Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Réunions diverses.

La place nous fait défaut pour énumérer ici toutes les réunions qui se sont échelonnées à Genève au cours de ces dernières semaines, et qui présentent un si vif intérêt pour nous autres femmes. Bornons-nous à mentionner le thé offert par le Comité des Associations féminines genevoises le 7 février, après-midi, à toutes celles que la remise des pétitions avait attirées à Genève, et où l'on entendit sous la présidence de M^{lle} Schaezel, Mrs. Ben Hooper (Etats-Unis) et M^{me} Freundlich députée au Parlement autrichien; le lunch du 11 février, présidé avec éloquence par M^{me} Schreiber-Krieger, députée au Reichstag, et où M. S. de Madariaga parla du désarmement, comme seul pouvait en parler l'ancien chef de la Section du Désarmement de la S. d. N.; la réunion offerte par Mrs. Corbett Ashby, le 12 février, au personnel de bureau de la délégation britannique à la Conférence pour permettre à ces jeunes filles de faire connaissance avec d'autres jeunes filles de Genève; le thé du 13 février pour l'inauguration de l'exposition des pétitions féminines, les réunions organisées par la Ligue des Femmes juives, l'Association des Femmes universitaires, etc., etc.

De Zurich, nous apprenons encore que la manifestation en faveur du désarmement du 8 février a eu grand succès, et que soit Dr. Bäumer (Allemagne), soit M^{me} Marcelle Capy (France), soit Miss Lathrop (Gde-Bretagne), remplaçant au dernier moment Mrs. Corbett Ashby empêchée, ont remarquablement défendu l'idéal de paix.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Memorandum du Comité féminin pour le Désarmement

(Suite et fin.)¹

Propositions concrètes.

A la lumière de ces considérations, nous nous permettons de soumettre les propositions suivantes:

¹ Pour la première partie de ce Memorandum, voir notre précédent numéro.

MARIE GEVERS: *La comtesse des digues*. Editions Victor Attinger, Paris-Neuchâtel).

Préfacé par Charles Vildrac, ce roman régional belge a une forte saveur de terroir qui en fait quelque chose d'à part et d'attirant. Si particulière, si étrange pour nous, la région de l'Escaut, avec ses cours d'eau qui subissent l'influence de la marée, avec ses polders, ses oseraies, ses inondations, malgré un système de digues scrupuleusement surveillé!

Et nous apprenons qu'en Flandre, il existe des associations de propriétaires intéressés au bon état de ces remparts qu'on dresse contre la puissance destructrice des eaux, et qu'elles ont un chef nommé « comte des digues ». M^{me} Gevers en a fait une comtesse, belle fille vigoureuse, qui est née dans ce pays des brumes et des marécages, qui l'aime profondément. Mi-paysanne, mi-bourgeoise, elle est d'une rectitude morale absolue: d'où la lutte sentimentale qui s'achèvera par un mariage heureux. Livre sain, où il y a du pittoresque et de la poésie.

M.-L. P.

EDOUARD SILVA: *La dernière gerbe*. Editions Figurière, Paris.

Des vers — une alternance un peu monotone d'alexandrins et de vers de huit syllabes. L'auteur recueille là des impressions de guerre, du grand espoir d'après guerre; il exprime ses doutes, l'appréhension des combats intérieurs. L'ironie amère fait place à l'espoir, à la foi. Passé, présent, — le passé surtout pour celui qu'on devine avancé sur la pente de la vie, des conseils à un petit-fils, tout ce qui fait ou a fait vibrer son cœur s'exprime dans ces pages.

M.-L. P.

1. Le Conseil devrait faire connaître aux gouvernements nationaux notre grand désir de les voir examiner s'il n'existe pas, dans leurs pays respectifs, des femmes capables de faire partie des délégations à la Conférence du Désarmement.

2. Etant donné les différences extrêmes qui existent dans le statut juridique des femmes des diverses parties du monde et en raison desquelles il est probable que, dans certains pays, les demandes émanant de femmes désirant participer à ces délégations ne recevront pas la considération qu'elles méritent, le Conseil devrait trouver un moyen d'atténuer cette grave inégalité.

3. Le Président de la Conférence devrait réserver une période définie au cours de la session plénière de la Conférence pour recevoir les pétitions et déclarations en faveur du désarmement qui ont été signées par des millions d'hommes et de femmes de tous les pays, et qui sont le témoignage de l'active propagande menée en faveur de la paix dans le monde entier, au cours des deux dernières années, par les organisations féminines.

4. Le Conseil devrait prendre acte du fait que pendant la Conférence du Désarmement, le Comité des organisations féminines internationales pour le désarmement siégera de façon constante à Genève et sera assisté par un Conseil consultatif composé de femmes d'un grand nombre de pays. Il est de la plus haute importance que ce Comité et le Conseil consultatif soient tenus constamment au courant des délibérations de la Conférence, afin de pouvoir informer leurs organisations constitutives, nationales et locales, de la marche des travaux. Afin de faciliter ce contact et d'aider le Comité du Désarmement à s'acquitter de sa tâche comme il convient, nous prions le Conseil de lui accorder les mêmes avantages qu'aux représentants des agences de presse et des journaux, à savoir:

- attribution d'un certain nombre de sièges marqués, réservés, et bien placés, dans la salle de conférence;
- admission au bénéfice des services ré-

Edmond PRIVAT, chargé de cours à l'Université de Genève: *Le choc des patriotismes*. Bibliothèque de philosophie contemporaine, Alcan, Paris. Prix: 15 ff.

Ce livre, nous dit son auteur, journaliste et conférencier très apprécié, est le fruit d'observations. Ayant publié des ouvrages sur l'histoire des insurrections polonaises, et une série d'enquêtes, parues dans *Le Temps*, sur les nationalités slaves d'Autriche-Hongrie pendant la guerre, M. Privat a, de plus, siégé comme expert à quatre assemblées de la Société des Nations, et a noté ses impressions.

A sa suite et avec un intérêt constant, le lecteur examinera les expériences faites; il tâchera de lire dans l'âme des peuples, et chemin faisant, il mesurera mieux l'illusion de tous les égoïsmes humains ou nationaux, et comprendra plus aisément comment il faut accomplir en ce monde sa tâche individuelle et collective.

L'âme nationale et sa formation, la vanité nationale et les formes variées qu'elle sait prendre, la vérité et la morale nationales, la dualité de la morale des nations (celle de paix et celle de guerre), la conscience de classe, les habitudes et les mystiques anciennes ainsi que les mystiques nouvelles... quelques-unes, parmi beaucoup d'autres, des questions d'importance vitale que traite Edmond Privat.

Et méditons un peu sur ce paragraphe des conclusions de son livre si intéressant et si sincère: « Jusqu'ici la responsabilité d'un homme se limitait à sa conduite individuelle. Une conscience morale collective étendra ces limites. Il faudra songer, non seulement aux injustices qu'on commet tout seul, mais à celles qu'on commet en groupe, et à celles qu'on laisse faire aux autres et dont on profite. » J. V.

gulariers de documentation et du service établi par la Section d'Information (communiqués, etc.) pour la presse; c) accès au Secrétariat dans les mêmes conditions que la presse.¹

Nous croyons que ces quatre propositions fournissent le moyen d'élargir et de renforcer la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement.

Un nouveau vote de la Chambre française en faveur du suffrage féminin

Dans le vote de surprise, intervenu le nuit du 12 au 13 février à propos de la réforme électorale, la Chambre française a de nouveau réaffirmé ses convictions suffragistes, en introduisant comme un article de cette réforme l'électorat politique féminin, à l'écrasante majorité de 318 voix contre 1.

Comme tout ceci serait facile et beau s'il n'y avait pas l'inébranlable barrière du Sénat à surmonter, barrière qui, une fois de plus, va s'interposer sur le chemin du progrès. Hélas! ...

La Journée des Pétitions

(Suite de la première page.)

Venons-en à la remise de nos propres pétitions. Comme on le sait, appel avait été fait à l'honneur des femmes suisses pour contribuer à donner à cette cérémonie son caractère imposant par la participation de représentantes de toutes les parties de la Suisse. Et qu'il soit dit ici à notre honneur que nombreuses ont été celles qui ont répondu à cet appel, et que de presque partout les Sociétés féminines avaient envoyé des délégations qui se sont véritablement senties les représentantes de leurs sœurs d'autres pays.

Le rendez-vous avait été donné au Palais Eynard, le matin à 9 heures. Une foule compacte s'y pressait parlant anglais, français, allemand... mais bientôt tout s'organise, les 56 pays s'alignent suivant l'ordre alphabétique, chaque pays ayant droit à quatre représentantes, et chaque organisation internationale membre du Comité féminin de Désarmement à une représentante. Des écharpes avec les noms des pays et des organisations, et des brassards blancs avec le mot *Pax* permettent de s'orienter. En groupes, nous traversons le jardin des Bastions, et arrivons au Bâtiment Electoral, siège des séances plénières de la Conférence, dans le hall d'entrée duquel se trouvaient les pétitions disposées en amoncellement et dont chacune de nous reçoit un paquet. La signataire de ces lignes, étant chargée de représenter l'Argentine, portait sous son bras un paquet muni de cette inscription: *Coleccion de Peticiones recojidas bajo los auspicios de la Liga nacional de las Mujeres evangelicas en la Republica Argentina*; d'autres étaient munies de paquets de signatures japonaises aux élégants caractères, etc.; mais toujours nous sentions battre à travers ces feuilles de papier le cœur des femmes et des mères d'autres pays réclamant la paix et la sécurité pour leurs enfants. La Suisse était représentée par trois membres de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à laquelle revient dans notre pays tout l'honneur de la collecte des signatures: M^{me} C. Ragaz, M^{me} Lejeune, et M^{lle} Honegger, ainsi que par M^{lle} Dr. Schaezel, présidente du Comité genevois pour le Désarmement.²

Les portes de la salle de la Conférence s'ouvrent, et notre cortège, à la tête duquel se trouve Miss Dingman, la présidente du Comité féminin pour le Désarmement, accompagnée de Miss Courtney, vice-présidente, et de M^{lle} Rosa Manus, secrétaire, s'avance lentement le long du couloir jusqu'à la tribune présidentielle. M. Henderson, après avoir ouvert de trois coups de marteau cette séance solennelle, nous salue en quelques phrases bienveillantes, et donne presque immédiatement la parole à Miss Dingman, qui prononce le discours d'une très haute inspiration, dont nous publions le texte plus haut,

¹ Nous pouvons informer nos lecteurs que ces dernières demandes ont reçu un accueil favorable, et que, sous des conditions strictement délimitées, des représentantes accréditées des Organisations féminines internationales membres de ce Comité jouissent de facilités quant à des places à la Conférence, à l'obtention de documents, etc.

(Réd.)

² Nous nous permettons ici une petite rectification à l'article de notre confrère, qui indique pour le quatrième poste le nom de M^{lle} Zellweger. Or, la veille déjà, les organisatrices avaient estimé que ce poste revenait de droit à M^{lle} Schaezel, qui non seulement a beaucoup travaillé pour recueillir des signatures à Genève, mais surtout qui s'est dépensée sans compter à la tête du Comité local, contribuant ainsi à rendre possibles ces manifestations du 6 février. (Réd.)

et qui remet au Président de la Conférence une adresse sur parchemin contenant les textes et les chiffres de signatures de chaque pétition. Et alors commence devant la tribune présidentielle notre défilé de femmes, que Miss Courtney et M^{lle} Manus appellent en indiquant le nom de chaque pays et le total des signatures qui y ont été recueillies. Défilé combien imposant, émouvant, évocateur de tant d'efforts et d'espérances, heures inoubliables pour les membres de la Conférence aussi bien que pour nous, voulons-nous le croire.

Afin d'associer à l'esprit de cette journée un public beaucoup plus étendu que le nombre forcément restreint des déléguées autorisées à accéder dans la salle, les Associations féminines genevoises avaient prévu d'autres manifestations encore. Tout d'abord, une excellente installation radiophonique au Kursaal permit de suivre dans le détail tous les discours prononcés durant cette matinée (et que nous entendimes, nous, du haut des tribunes, où des places nous avaient été réservées) et le soir surtout eut lieu un meeting féminin d'une rare ampleur. La vaste salle de la Reformation était pleine à craquer. Une délicieuse ronde d'écolières portant les drapeaux de nos 56 pays ouvrit la séance sur l'air si connu de Jaques-Dalcroze:

Si tous les enfants du monde
Voulaient se donner la main...

déculpant ainsi au cœur de chaque femme et de chaque mère l'ardeur de la lutte contre l'horreur de la guerre; puis Mrs. Clara d'Arcis, qui présidait cette Assemblée, remercia les membres du Comité féminin qu'elle présentait à ce vaste public, en excusant les absentes, et notamment M^{lle} Gourd. L'envoi d'un télégramme à M. Briand, pour lui exprimer le regret de toutes de ce qu'il ne pût pas assister à cette journée à Genève, fut décidé. Priront ensuite la parole: M^{me} Ragaz, vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui raconta les expériences faites lors de la récolte de signatures pour la pétition; M^{lle} Zellweger, qui parla de la tâche des femmes suisses pour la paix; M^{me} Adele Schreiber, députée au Reichstag, qui fit une grande impression en traitant ce sujet: *La politique internationale et les femmes*; et enfin, M^{me} Malaterre-Sellier, dont l'éloquence et l'inspiration presque prophétiques soulevèrent des tonnerres d'applaudissements sans fin, en appelant à la guerre sacrée contre la guerre toutes les femmes, toutes les mères de tous les pays. Digne fin d'une journée inoubliable, dont aucune de nous ne pourra jamais perdre de vue la portée et l'engagement moral qu'elle a impliqué pour nous.

D.

(Adaptation française.)

Le tuteur général et les femmes

Depuis bien des mois, le Grand Conseil du canton de Genève avait devant lui un projet de loi instituant un poste de « tuteur général », qui se rapprocherait passablement des fonctions de cet ordre remplies en Suisse allemande par les « *Jugendämter* », le nombre toujours croissant des tuteurs et leur éparpillement entre trop de mains bénévoles ayant rendu indispensable cette création, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.

Depuis bien des mois également, plusieurs de nos organisations féminines genevoises (pour préciser: l'Association pour le Suffrage, l'Union des Institutrices primaires, et celle des Institutrices d'écoles enfantines) avaient demandé à la Commission du Grand Conseil que la loi stipulât que ce poste pût être rempli par une femme. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup ici sur les concours infiniment précieux qu'une femme de cœur, de tact, et d'expérience, pourrait apporter à la collectivité en remplissant professionnellement cette fonction; et bien que, selon la fiction juridique que « ce qui n'est pas défendu est permis », donc que si la loi ne défend pas que ce poste soit confié à une femme, rien n'en empêcherait une de le remplir, nous avons pensé qu'il était bien préférable de préciser nos droits au lieu de les laisser dans le vague.

L'autre jour, au Grand Conseil, en deuxième débat, M. le député Albarot s'est fait notre porte-paroles, en présentant cet amendement, qui a été accepté. Mais, en troisième débat, notre Parlement cantonal est revenu en arrière à la demande de M. Perréard (radical); M. Meyer de Stadelhofen (catholique), qui aime à se déclarer féministe dans les cas qui lui conviennent seulement, a dépeint au Grand Conseil effaré les inconvénients sérieux qu'il pourrait y avoir à charger une femme des fonctions de tuteur général, et M. Fréd. Martin, conseiller d'Etat, a cru

nous ouvrir très largement des portes de consolation en faisant remarquer que le tuteur général devant être entouré de plusieurs employés, on pourrait fort bien charger une femme d'un de ces postes subalternes. Si bien que, malgré l'insistance de M. Albaret, le Grand Conseil a biffé l'amendement voté quinze jours plus tôt.

Donnage. Donnage pour l'affirmation d'un droit féminin. Donnage aussi pour les paroles du Président du Conseil d'Etat, qui consacrent une fois de plus le dogme de l'infériorité féminine: employée, secrétaire, tant que vous voudrez. Mais plus haut, un poste de responsabilité et de dévouement: halte-là! Donnage...

La Société Coopérative de cautionnement „SAFFA“

Le Comité de la Société coopérative de cautionnement *Saffa* a été convoqué, pour le jeudi 11 février, les représentants de la presse féministe, ainsi que les membres de l'Association bernoise de la Presse, afin de leur exposer d'une façon précise les buts de la dite Société.

M^{lle} Dora Schmidt, présidente, expliqua que le bénéfice de la *Saffa* ne servira pas à faire des prêts, mais bien à cautionner les femmes suisses qui désiraient emprunter de l'argent, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles après études ou apprentissages, soit pour créer des entreprises nouvelles ou donner plus d'extension à des entreprises existantes, soit enfin pour aider les associations féminines à obtenir des crédits de construction ou des prêts pour l'organisation d'expositions locales, etc. Les 350.000 francs restant de la *Saffa*, après les diverses répartitions faites, ont été placés en titres, obligations, hypothèques, etc. dans différentes parties du pays. Ces papiers sont déposés à la Banque Populaire qui, elle, fera les prêts aux femmes suisses que la Société cautionnera. Afin d'augmenter le capital de garantie et par là la valeur des prêts, la Société émet des parts sociales de 100 fr. Pour placer ces parts sociales, le comité se propose de faire, au mois de mars, une grande action de propagande parmi les femmes suisses; il espère que celles-ci comprendront l'œuvre d'entraide que poursuit la Société et qu'il rencontrera la même sympathie et le même désir de solidarité qu'avait rencontrés la *Saffa*.

Notre journal ayant déjà publié des indications exactes sur la façon dont se feront ces prêts, nous ne donnons pas ces détails à nouveau. Nous ne ferons qu'attirer l'attention des femmes suisses sur ce que les prêts ne peuvent être consentis que dans un but professionnel ou commercial et non pas pour aider une personne momentanément dans la gêne. Ils ne peuvent également pas être consentis sans intérêts. (Pour de plus amples renseignements on peut s'adresser au Comité de la Société coopérative de cautionnement *Saffa*, Case postale Transit, Berne).

M^{lle} Anna Martin exposa ensuite que le but de la Société n'est pas seulement de faciliter aux femmes l'obtention d'un crédit, mais aussi de les aider par de judicieux conseils financiers. A cet effet, la Banque Populaire a créé dans son bâtiment de la Christoffelgasse 9, à Berne (téléphone: Bollwerk 60) un bureau de renseignements et de conseils financiers dirigé par M^{lle} Martin, l'ancienne commissaire générale de la *Saffa*. Ce bureau, qui a à sa disposition un matériel précieux de renseignements sera à même de guider, en toute connaissance de cause, les femmes désirant créer ou reprendre une affaire. Il connaît les entreprises louches ou hasardeuses, où trop souvent les femmes se laissent entraîner à placer leurs capitaux, et il pourra ainsi éviter à ces dernières des pertes souvent importantes. En un mot, il sera à la disposition de toute femme ayant besoin d'un conseil financier quelconque. En outre, par de nombreux articles de journaux, des conférences et des cours spéciaux, il se propose d'instruire la femme dans l'art difficile d'employer judicieusement et rationnellement son argent.

Il va sans dire que, pour être vraiment utile à toutes les femmes suisses, un seul bureau de renseignements à Berne ne suffira pas. Aussi la Banque Populaire prévoit-elle déjà des jours fixes de consultations dans différentes de ses succursales où, par la suite, elle ouvrira, éventuellement, un office permanent.

La Société de cautionnement espère ainsi, grâce à cette organisation et aux facilités d'emprunt qu'elle procurera, travailler, dans l'esprit des statuts de la *Saffa*, à l'amélioration de la situation financière et économique de la femme suisse.

H. Z.

La 1^{re} Journée des Femmes vaudoises

Ce fut un nouveau succès pour la Fédération vaudoise des Unions de Femmes et l'Association pour le costume vaudois qui ont organisé cette Journée. Plus de six cents femmes représentèrent tous les districts y ont assisté. La journée a été honorée de la présence de M. J. Dufour, président du Conseil d'Etat, qui traitant de la censure cinématographique en Suisse, a annoncé une bonne nouvelle: un siège féminin dans la future Commission vaudoise pour la censure cinématographique. Les Vaudoises ont été reconnaissantes envers M. Dufour de ce qu'il leur ait fait part de ses préoccupations législatives et ne leur ait pas servi ces phrases creuses ou ces conseils puérils que trop souvent les magistrats se croient obligés de débiter aux assemblées féminines.

La séance du matin a été tout entière consacrée à la patrie, au désarmement, à la paix. C'est M. Ernest Bovet (Lausanne) qui a montré combien, au cours des âges, s'est élargie la notion de patrie, combien elle s'est fortifiée et élevée. En voici une preuve: une vive opposition s'est élevée au Grand Conseil lors de la révision de la Constitution vaudoise, en 1865, contre l'attribution aux Confédérés des mêmes droits politiques qu'aux bourgeois des communes; l'égalité finit par prévaloir. (Cela n'est-il pas réconfortant pour nous? Et ne pouvons-nous pas espérer que d'ici à quatre-vingts ans les femmes seront mises sur le même pied que les Confédérés?) M. Bovet a salué avec joie les progrès faits en Suisse par la notion d'arbitrage; alors qu'au Congrès de La Haye, en 1907, la délégation suisse avait l'ordre de s'opposer à l'arbitrage, nos délégués à Genève, en 1932, ont reçu pour mission de soutenir ardemment le règlement des conflits internationaux par l'arbitrage. Alors qu'à La Haye les séances étaient rigoureusement réservées aux diplomates, celles de Genève se sont ouvertes à l'opinion publique par l'intermédiaire des représentants des grands groupements mondiaux apportant les pétitions de la paix. L'humanité progresse lentement. La paix viendra bien... un jour.

Parlant au nom des mères qui ne veulent plus revivre les mois épouvantables de 1914 à 1918, M^{lle} L. H. Pache (Lausanne) a montré avec force ce que les femmes peuvent faire pour l'avènement de la paix, en travaillant avec foi, avec confiance, avec optimisme pour que les générations futures soient épargnées.

Ces deux exposés firent une grande impression. On sentait l'assistance vibrer avec les conférenciers; des fils multiples et tenus, présents bien qu'invisibles, s'étaient tissés entre ceux qui parlaient et celles qui écoutaient.

La séance de relevée s'est ouverte par une causerie de M^{lle} M. Hahn, présidente cantonale des Amies de la Jeune fille (Territet) sur la famille, sur les sentiments de confiance, d'affection qui en forment la base, sur les moyens de fortifier ces sentiments en profitant de petits détails. Le sentiment de la famille est ancré dans le cœur de l'homme comme de la femme; cette dernière, même seule, ne se sent jamais seule parce que ce sentiment de la famille la pousse à s'occuper des malheureux.

La journée se termina sur un mode plus riant: profitant de la présence de nombre de membres de l'Association agricole des femmes vaudoises M^{me} Gillibert-Randin (Lausanne), leur présidente, leur présenta son rapport annuel, rappela la fabrication des confitures à Puidoux; l'exercice a été très actif; les cuisinières de Puidoux ont traité 2800 kgs de fruits et 1800 kgs de sucre; l'écoulement des bidons est trop lent; il faut trouver des débouchés et c'est là plus difficile. Néanmoins, et bien que les capitaux prêtés ne puissent être encore restitués, l'affaire promet un rendement intéressant, tout en permettant d'écouler les fruits récoltés par les paysannes. L'Association cherche à organiser un marché Semaine suisse dans un village montagnard.

M^{me} W. Barraud (Bussigny) exposa encore avec humour l'activité de la Société cantonale pour le costume vaudois, dont elle est vice-présidente, et qui participe à toutes les grandes fêtes des costumes suisses. Et il y eut, cela va sans dire, des fleurs, des chants, du thé, et des connaissances joyeusement renouées.

S. BONARD.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et La Tour de Peilz
Février 1932.

Mesdames et chères Alliées,

Nous tenons à vous remercier du bon accueil que vous avez fait à notre dernière circulaire. La présence de nombreuses représentantes de nos Sociétés, de toutes les parties de la Suisse, même les plus éloignées, a été remarquée et appréciée

1 Que pareil mandat ait pu être donné à des déléguées par le gouvernement fédéral, il y a vingt-cinq ans, constitue une tache sur notre écusson que notre attitude actuelle doit s'employer à laver. (Réf.)

par les organisatrices de la journée du 6 février. Toutes celles qui ont participé à cette manifestation en garderont un souvenir qui les encouragera à soutenir de tout leur pouvoir l'œuvre de pacification que poursuit la Conférence du Désarmement. Quant à celles qui n'ont pu se rendre à Genève, nous leur offrons aujourd'hui un moyen de se joindre aux efforts en faveur du désarmement: la feuille de collecte ci-jointe vous permettra de rassembler, franc par franc, une jolie somme qui servira à la propagande faite par le Comité international du Désarmement. Vous voudrez bien renvoyer ces feuilles, même incomplètement remplies, ainsi que la somme correspondante par mandat postal, à M^{me} Fanny Martin, la Terrasse, Tour de Peilz, jusqu'au 1^{er} mai. Vous aurez ainsi la satisfaction de coopérer à la cause du Désarmement que nous, femmes, devons toutes soutenir.

La Conférence du Désarmement aura probablement, nous dit-on, 3 étapes, la première s'achevant à Pâques, la seconde allant de juin à août, et la troisième en automne. Les Associations féminines internationales comptent préparer à Genève, dans le courant de l'année, de nouvelles manifestations auxquelles toutes les femmes seront conviées.

Nous vous rendons attentives au fait que notre caissière, M^{lle} Schindler, prie instamment d'indiquer sur les mandats ou chèques postaux, le nom de l'expéditeur et de la Société. Il lui est arrivé plusieurs fois de recevoir de l'argent et de ne pas savoir de qui il venait.

Veuillez agréer, Mesdames et chères Alliées, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La Présidente: A. de MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

Réunion du Comité.

Dans sa séance du 29 janvier, le Comité de l'Alliance a, sur son ordre du jour deux questions importantes.

Le Département fédéral lui avait fait parvenir un memorandum du Secrétariat de la S. d. N. concernant la décision prise l'automne dernier par l'Assemblée sur les moyens d'intensifier la collaboration des femmes, tant à l'œuvre de la S. d. N. en général qu'à la Conférence du Désarmement. A ce sujet, M. Motta demandait ce que l'Alliance avait déjà proposé au Secrétariat de la S. d. N.

Le Bureau avait immédiatement répondu que nous n'avions jusque là pas eu connaissance du memorandum, que le Secrétariat de la S. d. N. n'adressait jamais qu'aux organisations internationales, et que le contact avec les grandes Associations féminines internationales était bien établi, spécialement en vue de la Conférence du Désarmement; que nous étions heureuses d'avoir enfin la possibilité d'une collaboration sur le terrain national, et que nous lui soumettrions nos vœux dès après la séance du Comité.

Il s'agissait donc de faire des propositions acceptables, et dans ce but nous priâmes M^{lle} Somazzi, membre du Comité de l'Association suisse pour la S. d. N., de venir délibérer avec nous.

A la suite de cet entretien, on décida de demander à M. Motta que le Conseil Fédéral veuille autoriser une femme, représentant l'Alliance, à assister à la Conférence du Désarmement, et de permettre qu'elle se fasse remplacer par deux autres femmes, au cas où elle serait empêchée de se rendre à Genève. Quatre noms furent proposés, celui de M^{lle} Somazzi en tête.

Quant aux propositions concernant la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N. en général, il serait répondu plus tard. La lettre devait partir le jour même, puisqu'on était à la veille de la Conférence. Le court délai dont nous disposons pour une réponse n'était pas fait pour nous rendre optimistes par rapport à la réalisation de ce projet.

Il fut décidé en outre d'envoyer à toutes les Sociétés de l'Alliance une feuille de la collecte dite du franc du désarmement, avec une recommandation pressante. M^{mes} de Montet, Martin, Zellweger et Chenevard se déclarèrent prêtes à prendre part à la manifestation de la remise des pétitions à Genève.

La seconde question concernait le film, anciennement intitulé: *Joies et misères de femme*. La sous-Commission, tenue de son étude, après deux longues conférences avec les directeurs de la société cinématographique « Praesens », soumit au Comité un projet de modifications des vues et de sonorisation, avec le titre: *Maternités*. Ce projet fut longuement discuté et amendé dans le sens des protestations les plus générales. Ainsi

changé, le film aurait deux buts: 1. faire saisir aux femmes et aux hommes le danger des avortements clandestins, et le sérieux des interventions médicales; 2. indiquer les ressources qu'offrent aux femmes dans la détresse les institutions sociales; indiquer aussi les lacunes de notre société dans le problème de la protection de la famille. Il fut décidé d'envoyer le projet amendé à la direction de « Praesens ». Celle-ci nous enverra des contre-propositions, de sorte que la décision finale paraît encore éloignée.

A. DE M.



Voyage collectif à Constantine.

(Congrès des Femmes Méditerranéennes.)

AVIS IMPORTANT. — Depuis la parution de notre dernier numéro deux programmes de voyage ont été préparés: l'un de quinze jours (du 20 mars au 6 avril), comprenant une excursion en Algérie du Sud (prix approximatif: 500 fr. suisses); l'autre de 9 jours (du 27 mars au 6 avril), sans excursion, mais avec visite d'Alger au retour (prix approximatif: 360 fr. suisses).

Bien que le délai pour les inscriptions ait été fixé au 15 février, nous engageons néanmoins celles de nos lectrices que tenterait ce voyage et ce Congrès, à demander au plus vite à M^{me} Debrüt-Vogel, 16, Bonstettenstrasse, Berne, les renseignements qui leur seront utiles.

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 24 février:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Esquisses d'histoire de l'art au moyen-âge, 5^{me} et dernière causerie par M^{me} H. Gagnelin.

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civique: *Les régimes matrimoniaux*, par M^{lle} A. Quinche, avocate.

Vendredi 26 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: 3^{me} leçon d'archéologie genevoise, donnée au profit de la caisse de l'Union par M. L. Blondel, archéologue. Projections lumineuses. Billets à l'entrée.

Id.: Station d'émission Radio-Suisse romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F.

Samedi 27 février:

LAUSANNE: Ecole Supérieure, 15 h.: Assemblée de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure.

Lundi 29 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *L'enfant sous le régime soviétique*, causerie par M. Méquet, fonctionnaire au B. I. T.

Mercredi 2 mars:

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civil: *Quelques notions sur la vente et l'achat des titres*, par M^{me} Marg. Daepfen, lic. es sciences sociales.

GENÈVE: Grande Salle de la Réformation, à 20 h. 30: Soirée organisée par les Claireuses au profit de la caisse de l'Union des Femmes.

Samedi 5 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: *Thé mensuel*; 17 h.: *Paix sociale. Une réalisation à Bourneville (Angleterre)*, causerie avec projections par M^{me} Jeanne Roget.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

VI^e Journée d'Education à Neuchâtel

Samedi 27 février 1932

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute et la Ligue Pro Familia, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région.

Ecole et Famille

Conférences visant à établir un contact entre les éducateurs professionnels et les parents, ainsi que toutes les personnes portant intérêt à l'éducation.

I. GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES: Vendredi 26 février, 20 h. 15:

Ecole et Famille. Faut-il collaborer? Et pourquoi? Conférence publique et gratuite, par M. Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du *Journal des Parents* (Lausanne).

II. AULA DE L'UNIVERSITÉ: Samedi 27 février:

9 heures. Introduction de M. le Conseiller d'Etat Dr. Antoine BOREL, chef du Département de l'Instruction publique.

9 heures 15. **Famille et Ecole: ce qu'elles attendent l'une de l'autre**, par Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du *Journal des Parents* (Lausanne).

10 heures 30. **Les parents peuvent-ils rendre l'école agréable à leurs enfants?** par M^{me} Blanche HEGG-HOFFET, Dr. en philosophie (Berne).

14 heures 15. **Comment préserver nos enfants des troubles nerveux et mentaux?** par le Docteur Oscar FOREL, médecin en chef des « Rives de Prangins » et privat-docent de psychiatrie à l'Université de Genève.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Prix des places: la journée: Fr. 2.50 (Fr. 1.50 pour le corps enseignant); la demi-journée: Fr. 1.50 pour chacun. **Cartes à l'entrée.**